

Rwanda (épisode 3)

Les Arts et la représentation du génocide des Tutsi au Rwanda

Rwanda (episode 3): The arts and the representation of the genocide of the Tutsi

*Rwanda (aflevering 3): De voorstelling van de genocide van de Tutsi's in de
Kunsten*

Rémi Korman



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/temoigner/1387>

DOI : [10.4000/temoigner.1387](https://doi.org/10.4000/temoigner.1387)

ISSN : 2506-6390

Éditeur :

Éditions du Centre d'études et de documentation Mémoire d'Auschwitz, Éditions Kimé

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2014

Pagination : 184-186

ISBN : 978-2-84174-688-0

ISSN : 2031-4183

Référence électronique

Rémi Korman, « Rwanda (épisode 3) », *Témoigner. Entre histoire et mémoire* [En ligne], 119 | 2014, mis en ligne le 01 janvier 2016, consulté le 23 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/temoigner/1387> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/temoigner.1387>



◆ Par **Rémi Korman**, EHESS (École des Hautes Études en Sciences Sociales). Il effectue des recherches universitaires sur la mémoire du génocide des Tutsi au Rwanda où il se rend régulièrement. Il développe en parallèle des projets de transmission publique de cette mémoire avec l'association Ibuka à Lyon.

◆ Cette chronique régulière vise à présenter la façon dont se construit le souvenir du génocide des Tutsi au Rwanda depuis 1994. Elle prendra en compte les spécificités du modèle mémoriel rwandais, mais aussi les nombreux liens tissés avec des institutions travaillant sur la mémoire de la Shoah, sur le génocide des Arméniens ou encore le génocide cambodgien.

Rwanda

(EPISODE 3)

LES ARTS ET LA REPRÉSENTATION DU GÉNOCIDE DES TUTSI

Comment représenter un génocide ? Cette question, posée principalement à propos de la Shoah, a fait l'objet de nombreux débats entre les partisans de « l'irreprésentabilité » et ceux considérant qu'il faut des *Images malgré tout*¹. Cette réflexion d'ordre philosophique et esthétique existe aussi au Rwanda après 1994, mais en d'autres termes.

Tout d'abord, les modalités du crime rendent très différentes les représentations du génocide. Après la Shoah se pose la question de la disparition des corps des victimes, mais aussi de l'éloignement des sites de massacre par rapport aux lieux de résidence, en particulier pour les Juifs d'Europe de l'Ouest. Le cas rwandais est marqué au contraire par une extrême matérialité des massacres, le pays étant jonché de corps après le génocide. Et la question n'est pas au Rwanda de se représenter

ce qu'a été le génocide, mais quel avenir est possible dans un pays où l'extrême majorité des enfants a vu ou subi les massacres, ou y a participé².

Ensuite, il faut noter qu'il y a au Rwanda un important décalage entre « les arts visuels » quasiment absents et « une littérature orale d'une richesse exceptionnelle³. » De fait, c'est principalement à travers le chant qu'est exprimée la mémoire du génocide depuis 1994⁴. On trouve cependant quelques artistes plasticiens rwandais ayant essayé de représenter visuellement, malgré tout, le génocide. Les œuvres de ces artistes oscillent alors entre hyper-réalisme et tentative de symbolisation des massacres.

UN ART TRAUMATIQUE OU LA DIFFICULTÉ DE SYMBOLISER LE GÉNOCIDE

En 1995, l'État rwandais organise en collaboration avec l'Unicef un concours artistique à travers le pays afin de trouver un symbole national pour représenter le génocide. Près de soixante dessins



– Dessin de John Tugirimana,
Concours-symbole du génocide de 1995.



© Archives de la CNLIG

sont alors envoyés par des élèves du secondaire, mais aussi par des artistes adultes. Réalisés moins d'un an après les massacres, ces derniers montrent la difficulté de représenter le génocide autrement que par sa violence radicale. Extrêmement bruts, ils donnent à voir les corps suppliciés et les différentes armes utilisées par les tueurs, mais aussi l'omniprésence du sang et des ossements en 1994. Plus artistiques que les dessins d'enfants rwandais sur le génocide, ces œuvres comportent néanmoins une dimension traumatique⁵.

Certains artistes ont cependant réussi lors de ce concours à proposer un regard plus politisé sur le génocide. C'est le cas de John Tugirimana qui

insiste avec son dessin sur le rôle des autorités politiques rwandaises dans l'organisation du génocide : derrière le tambour, symbole du pouvoir au Rwanda, un homme incite au crime par le biais des médias et distribue des armes à la population. À l'issue de ce concours, plusieurs de ces œuvres sont sélectionnées par un jury mais aucune n'est retenue. Un an après le génocide, il était encore trop tôt pour donner un sens unifié à l'événement.

Finalement, et bien que sa proposition n'ait pas été choisie par le jury, le sculpteur Jean-Baptiste Sebukangaga devient le principal artiste sur le génocide. Cela s'explique sans doute par son profil très particulier. Co-fondateur en 1962 de la première et unique école d'art du pays, à Nyundo, il est considéré comme le principal sculpteur rwandais depuis la fin de l'époque coloniale. Après le génocide des Tutsi, dont il est rescapé, l'État rwandais lui commande alors des projets de monuments-mémoriaux. Il réalise ainsi de nombreuses œuvres, dont le monument installé en 1998 sur l'aéroport de Kanombe à Kigali à l'occasion de la première visite de Bill Clinton au Rwanda. Il faut noter qu'une telle monumentalisation est rare au Rwanda, les mémoriaux étant dans leur très grande majorité dépourvus de sculptures ou représentation artistique⁶.

Par la suite, à la fin des années 1990, émergent de nouveaux artistes, issus pour certains de l'école d'art de Nyundo avant sa destruction en 1994 et pour d'autres de la diaspora Tutsi de retour au pays. Désorganisé, le champ artistique se structure au début des années 2000 et, en 2006, est créé le musée des arts de Rwesero près de l'ancienne capitale royale Nyanza. Ce lieu propose des expositions d'œuvres d'art, dont cer-

(1) Selon l'expression de Georges Didi-Huberman. Je renvoie à propos de cette question de la représentation du génocide des Tutsi et de façon plus générale des limites de la représentation aux travaux de Nathan Réra. Voir en particulier Nathan Réra, *Rwanda, entre crise morale et malaise esthétique : les médias, la photographie et le cinéma à l'épreuve du génocide des Tutsi, 1994-2014*, Dijon, les Presses du réel, 2014.

(2) Atle Dyregrov et al., « Trauma exposure and psychological reactions to genocide among Rwandan children », *Journal of Traumatic stress*, 2000, vol. 13, no 1, p. 3-21.

(3) Pierre Smith, « Aspects de l'esthétique au Rwanda », *L'Homme*, 1985, vol. 25, no 96, p. 7-22.

(4) Paul Kersten, « Amahoro. Chanter après le génocide », in Pierre Halen et Jacques Walter (éds.), *Les Langages de la mémoire : littérature, médias et génocide au Rwanda : textes réunis*, Metz, Université Paul Verlaine, 2007, p. 89-104.

(5) Sur les dessins d'enfants du génocide, voir Richard A. Salem, *Witness to genocide: children of Rwanda: drawings by child survivors of the Rwandan genocide of 1994*, New York, Friendship Press, 2000 ; Serge Baqué, *Dessins et destins d'enfants : jours après nuit*, Martin média, 2000 ; John M. Janzen et Reinhold Janzen, *Do I still have a life? voices from the aftermath of war in Rwanda and Burundi*, University of Kansas, 2000.

(6) On note cependant quelques exceptions, comme au mémorial de Mugonero. Voir sur ce point Hélène Dumas et Rémi Korman, « Espaces de la mémoire du génocide des Tutsis au Rwanda », *Afrique contemporaine*, février 2011, n° 238, p. 11-27.

●●● taines ont porté spécifiquement sur le génocide des Tutsi⁷. Malgré tout, ces œuvres restent peu importantes quantitativement, mais aussi qualitativement. Nombre d'entre elles représentent uniquement des armes et des cadavres, les artistes éprouvant des difficultés à proposer une représentation symbolique.

En 2009, l'État rwandais se dote d'un emblème officiel de la mémoire du génocide. Composé d'une flamme, symbole du souvenir et de l'espoir, il orne désormais tous les outils de communication sur le génocide. Mais ce signe mémoriel a en fait été emprunté à

la fondation AEGIS, une organisation anglaise travaillant au Rwanda sur les questions de mémoire.

**UNE MÉMOIRE VIVANTE
DU GÉNOCIDE :
« LES HOMMES DEBOUT »
DE BRUCE CLARKE**

Face à cette difficulté des artistes-plasticiens rwandais à proposer une représentation symbolique du génocide, il est difficile de ne pas mentionner les œuvres de l'artiste sud-africain Bruce Clarke. Pour la vingtième commémoration du génocide, ce dernier propose de redonner vie aux victimes et de leur rendre leur dignité. Son projet, intitulé « les Hommes debout », s'inscrit de fait à l'encontre des représentations artistiques du génocide au Rwanda, marquées par l'omniprésence des ossements et cadavres. Il faut noter que ce même artiste avait monté à la fin des années 1990 un projet de mémorial intitulé le « Jardin de la mémoire », devant être constitué d'un million de pierres afin de symboliser les victimes du génocide. Ce mémorial a vu le jour en 2009 à l'occasion de la quinzième commémoration nationale. Il est situé au siège de l'association de rescapés Ibuka, sur le site de Nyanza de Kicukiro.

Vingt ans après le génocide, et depuis la réouverture de l'école d'art de Nyundo, une nouvelle génération d'artistes rwandais commence à être formée et l'on peut penser que celle-ci renouvellera les formes artistiques relatives au travail de mémoire au Rwanda. ■



– Shadow,
Les Hommes debout.

© Bruce Clarke, le Collectif pour les Hommes debout, 2012, www.uprightmen.org

– Sculpture de
Jean-Baptiste
Sebukangaga
installée au
monument
du génocide
à l'aéroport
de Kanombe,
Kigali.

© Archives personnelles de Jean-Baptiste Sebukangaga

(7) Cf. Mike Winters, « Chemins croisés entre l'art rwandais et l'art étranger », *Radio Nederland Afrique*, 7 juin 2012.